Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8370449
Centre d'intérêt: 220

Boulard, René.

La satisfaction des étudiants en formation professionnelle quant à la formation reçue / René Boulard, Normande Lewis, Bernard Turgeon ; [pour le] Ministère du travail et de la main-d'oeuvre, Direction générale de la recherche, Etudes en organisation du travail. -- Québec : Le Ministère, Service des études en organisation du travail, 1977 [i.e.] 1978.
v, 75 p. ; 28 cm.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enquête sur les finissants *Enseignement professionnel *Formation professionnelle *Satisfaction de l'étudiant *Accès à l'emploi *Adéquation études-emploi *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau) *Education des adultes

Identificateur(s) de nom: *Programme de formation de la main-d'oeuvre canadienne

Le volume vise à jeter un éclairage sur la satisfaction des finissants des cours de formation professionnelle quant à leurs études. La recherche concerne aussi bien les élèves du secondaire et du collégial que ceux de l'éducation des adultes.

Les données ont été empruntées à deux séries d'enquêtes: les opérations "Relance" réalisées par le ministère de l'Education; les enquêtes d'évaluation post-formation réalisées par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et concernant le Programme de formation de la main-d'oeuvre canadienne (PFMC). Les données de trois années scolaires ont été retenues: 1972-1973, 1973-1974, 1974-1975.

En général, les finissants des cours professionnels, tant adultes que jeunes, se disent satisfaits de leurs études dans une forte proportion. Toutefois, en 1976, les indices ont subi une baisse. Chez les jeunes, le niveau de satisfaction augmente avec le niveau d'étude. Dans tous les cas, il est dépendant de la situation sur le marché du travail. Au collégial, chez les jeunes, il existe des différences très marquées entre les niveaux de satisfaction des diplômés et des non-diplômés. Enfin, chez les jeunes, les garçons sont moins satisfaits que les filles alors que la situation est inversée chez les adultes.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370449

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE
ÉTUDES EN ORGANISATION DU TRAVAIL

La satisfaction des étudiants en formation professionnelle quant à la formation reçue

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec. G1R 5A5

Boulard, René
Lewis, Normande
Turgeon, Bernard

uillet 1977

A
57

E D U Q 8370449

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE

ETUDES EN ORGANISATION DU TRAVAIL

La satisfaction des étudiants en formation professionnelle quant à la formation reçue

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec, G1R 5A5

Boulard, René

Lewis, Normande

Turgeon, Bernard

Juillet 1977

La reproduction des textes, en tout ou en partie,
est autorisée à la condition d'en mentionner la source.

Tirage: 1000 exemplaires

Cette publication est disponible au:

Service des Communications
Ministère du Travail et de
la Main-d'Oeuvre
525, rue St-Amable
Québec
G1R 4Z1

Dépôt légal
1er trimestre 1978
Bibliothèque Nationale du Québec

AVANT-PROPOS

Par ce bref rapport, la Direction générale de la recherche n'a pas la prétention de présenter un travail exhaustif. Elle tente tout simplement de jeter un certain éclairage sur la satisfaction des finissants, adolescents et adultes, qui ont déjà été inscrits à des cours professionnels en institution. A cet effet, les auteurs analysent les données d'une enquête de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et celles d'une étude intitulée "Relance" du ministère de l'Education.

On sait que les budgets alloués à la formation professionnelle des adultes et des futurs travailleurs sont très élevés et que ce genre de formation est souvent remise en cause. Pourtant des efforts considérables et constants sont déployés, d'abord au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre afin de mieux connaître la réalité du marché du travail, entre autres par des études de marché et par l'analyse des professions, et au ministère de l'Education par des adaptations continues, à partir de ces analyses, des programmes de l'enseignement professionnel.

On entend parfois les représentants de la grande entreprise souhaiter pouvoir embaucher des travailleurs ayant une solide formation de base et qui sont par le fait même polyvalents et aptes à se spécialiser rapidement dans l'une ou plusieurs fonctions existant à l'intérieur de leurs établissements. On peut difficilement leur reprocher cette position, lorsqu'on connaît la vitesse avec laquelle le marché du travail évolue.

Par contre, les employeurs de la petite et de la moyenne entreprise semblent préférer des ouvriers plus spécialisés dès le début et prêts à pratiquer immédiatement la totalité de leurs métiers. Les moyens d'entraînement ou de formation sur place de la petite et de la moyenne entreprise sont plus modestes et le morcellement des tâches moindre que dans la grande entreprise, d'où des attentes différentes à l'intérieur même des catégories d'employeurs.

Il n'est donc pas aisé de tirer de ces composantes reliées à des besoins divers une résultante qui satisfasse tous les employeurs.

La nécessité de poursuivre d'autres recherches sur le sujet apparaît donc évidente. En effet, il nous apparaît urgent de constituer un échantillon d'employeurs de la petite, moyenne et grande entreprises afin de mieux identifier leurs attentes, en vue d'orienter et, ce, possiblement par grande région, la formation professionnelle. Il nous apparaît aussi fortement souhaitable d'analyser la satisfaction des travailleurs, même s'ils sont moins nombreux, qui ont été formés en industrie plutôt qu'en institution et de compléter les recherches du ministère de l'Education et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration de façon longitudinale à l'instar de certains pays européens, c'est-à-dire après deux ou trois ans au travail des mêmes individus qui auraient répondu à un premier questionnaire quelque temps après avoir reçu leur formation. C'est dans cette voie que la Direction générale de la recherche, du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, veut orienter ses efforts.

Nous espérons que la présente étude, bien que modeste, contribuera à jeter un certain éclairage sur une partie du vaste domaine de la formation professionnelle.

RÉAL CHAMBERLAND
Directeur général par intérim
Direction générale de la recherche

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans le concours du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration (fédéral) qui nous a gracieusement fourni les quelques 168 tableaux statistiques sur la formation des adultes, du Service de la formation professionnelle (D.G.M., M.T.M.) et enfin du ministère de l'Education du Québec auprès duquel il a été possible de se procurer une série complète de Relance. Nous tenons donc à remercier madame Irène Johnson, directeur de la formation, messieurs P.B. Fay et R. Bergeron, du groupe de la planification stratégique et de l'évaluation, tous trois du M.M.I., monsieur Jean-Guy Jacob, du M.T.M., et monsieur Roger Lapierre du M.E.Q.

De plus, nous voulons exprimer notre reconnaissance à mademoiselle Louise Renaud pour le travail de dactylographie.

Les auteurs

TABLE DES MATIERES

	PAGE
AVANT-PROPOS	iii
REMERCIEMENTS	vii
TABLE DES MATIERES	ix
INTRODUCTION	1
1 - La satisfaction des étudiants à plein temps, au cours régulier	5
1.1 Introduction	7
1.1.1 Questionnaire et traitement des données	10
1.2 Résultats	13
1.2.1 La satisfaction quant aux études suivies	15
1.2.2 Correspondance études-emploi	20
1.2.3 La satisfaction par rapport à l'emploi	22
1.3 Interprétation	25
1.3.1 La satisfaction quant aux études suivies	27
1.3.2 Correspondance études-emploi	29
1.3.3 La satisfaction par rapport à l'emploi	30
2 - La satisfaction des étudiants aux cours du P.F.M.C.	33
2.1 Etendue et limites de l'étude	35
2.1.1 La population visée	37
2.1.2 Les mesures de la satisfaction	38
2.1.3 Les variables indépendantes	39
2.1.4 Résumé	40
2.2 Résultats d'ensemble	43
2.3 Interprétation des résultats	53
2.4 Résumé et conclusion de la partie 2	61
3 - Résumé et conclusion de toute l'étude	65
3.1 Conclusion	69
APPENDICE - Répondants en emploi	73

INTRODUCTION

Au mois de février 1977, le bureau du sous-ministre demandait à la Direction générale de la recherche de procéder à une enquête de satisfaction quant à la formation dispensée, auprès des étudiants et des utilisateurs des cours de formation professionnelle. Ce mandat devait s'inscrire dans les efforts du M.T.M. en vue de réviser les ententes avec le ministère de l'Education de même qu'avec le gouvernement fédéral.

L'étude devait comporter deux volets principaux: le premier concernait la satisfaction des personnes, tant jeunes qu'adultes, qui avaient suivi des cours de formation professionnelle au Québec; la seconde partie devait toucher le niveau de satisfaction des employeurs qui avaient embauché d'anciens étudiants en formation professionnelle.

Dès le début de cette étude, il a été possible de retrouver des données déjà existantes à deux niveaux. D'une part, le ministère de l'Education du Québec procédait, au cours des cinq dernières années, à l'opération RELANCE, visant, entre autres, à connaître le niveau de satisfaction des étudiants au cours régulier, tant au niveau secondaire que collégial.

Evidemment, parmi ces étudiants, les finissants en formation professionnelle étaient inclus. D'autre part, le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du gouvernement fédéral procédait à une opération de suivi touchant les étudiants inscrits au P.F.M.C. (Programme de formation professionnelle de la main-d'oeuvre canadienne) afin de connaître également leur niveau de satisfaction suite à la formation reçue. Des cours de formation professionnelle sont dispensés tant au niveau secondaire que collégial. Dès lors, il est apparu inutile, pour les responsables de l'étude, de procéder à une nouvelle cueillette de données pour ces deux groupes d'étudiants. Ayant en main les données les plus importantes, il ne nous a pas semblé nécessaire de compléter l'étude du niveau de satisfaction auprès des autres clientèles touchées par la formation professionnelle, soit la formation en industrie, formation à temps partiel, etc.

En ce qui concerne le niveau de satisfaction des employeurs, plusieurs démarches ont été entreprises. D'une part, il s'agissait de constituer un échantillon de huit cents employeurs susceptibles de répondre à un questionnaire élaboré afin de connaître leur niveau de satisfaction. Le questionnaire lui-même a été préparé. Certaines démarches administratives ont été entreprises pour en assurer l'administration. Cependant, comme ces dernières n'ont pu aboutir, cette partie de la recherche est demeurée en suspens.

Il n'a donc pas été possible de réaliser plus de la moitié du mandat, soit la satisfaction des "USAGERS" de la formation professionnelle. Après avoir présenté un résumé des données disponibles, le rapport tentera d'analyser ces données afin de bien situer le niveau de satisfaction de ces personnes et d'en tirer les conséquences quant à la formation professionnelle dispensée au Québec.

1- La satisfaction des étudiants

à plein temps, au cours régulier

1.1 Introduction

L'opération RELANCE visait plusieurs objectifs, entre autres: recueillir, à l'aide d'un questionnaire, les indices sur la satisfaction des individus envers la formation professionnelle reçue dans les polyvalentes et les cegeps du Québec.

RELANCE est une enquête annuelle du ministère de l'Education qui vise à évaluer la situation de ceux qui sont sortis du système de l'enseignement secondaire et collégial, un an environ après cette sortie. L'évaluation porte sur un certain nombre de variables dont leur intégration au marché du travail et leur satisfaction quant à la formation reçue et à l'emploi exercé.

La clientèle est constituée de francophones ayant poursuivi un cours de formation professionnelle en institution de façon régulière et continue. Etaient exclus tous les adultes ayant suivi des cours de formation professionnelle dans le cadre du P.F.M.C.

RELANCE 74 a rejoint, en mars et avril 1974, les individus sortis du système scolaire en 72-73. RELANCE 75 a rejoint les étudiants 73-74, et RELANCE 76 ceux de 74-75. En 74-75, toute la population a été rejointe. En 1976, seul un échantillon représentatif a été conservé.

1.1.1 Questionnaire et traitement des données

Pour les fins de la présente étude, seulement quelques questions de RELANCE ont été retenues. Pour 1974 et 75, ces questions sont les suivantes:

1 - "ETES-VOUS SATISFAIT DES ETUDES QUE VOUS AVEZ SUIVIES L'AN DERNIER?"

- ☐ tout à fait
- ☐ assez
- ☐ peu
- ☐ pas du tout

2 - "VOTRE EMPLOI ACTUEL, CORRESPOND-IL AUX ETUDES QUE VOUS AVEZ FAITES?"

- ☐ tout à fait
- ☐ assez
- ☐ peu
- ☐ pas du tout

3 - "ETES-VOUS SATISFAITS DE VOTRE EMPLOI ACTUEL?"

- ☐ tout à fait
- ☐ assez
- ☐ peu
- ☐ pas du tout

Pour 1976, les questions étaient différentes, bien que l'objectif visé par les deux dernières était sensiblement le même:

1 - "DIRIEZ-VOUS QUE LES DIFFERENTES CONNAISSANCES QUE VOUS AVEZ ACQUISES A L'ECOLE OU AU COLLEGE VOUS AIDENT BEAUCOUP, UN PEU OU PAS DU TOUT A ACCOMPLIR VOTRE TRAVAIL?"

1 - beaucoup

2 - un peu

3 - pas du tout

8 - je ne sais pas (1)

2 - "DIRIEZ-VOUS QU'EN GENERAL CET EMPLOI CORRESPOND, TOUT A FAIT, ASSEZ, PEU OU PAS DU TOUT AUX ETUDES QUE VOUS AVEZ FAITES?"

1 - tout à fait

2 - assez

3 - peu

4 - pas du tout

8 - je ne sais pas

3 - "DE FACON GENERALE, LEQUEL DES ENONCES SUIVANTS DECRIT LE MIEUX VOTRE TRAVAIL?"

1 - C'est un travail très intéressant.

2 - C'est un travail assez intéressant.

3 - C'est un travail plutôt monotone.

4 - C'est un travail qui n'a aucun intérêt.

8 - Je ne sais pas.

(1) La question suivante aurait été plus semblable à la question 1 rapportée plus haut pour 1974 et 75, mais les données ne nous étaient pas disponibles: "De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e), très insatisfait(e) des études que vous avez faites l'an dernier?"

Service de la Recherche
1035, de Lichenotière
3e étage
Québec, G1R 5A5

Ces questions ont fourni l'essentiel des résultats obtenus. Ceux-ci ont été traités de la façon suivante:

- A l'exception de la question 1 de 1976*, les données étaient d'abord organisées selon une dichotomie:
  réponses "tout à fait" et "assez": Satisfaits
  réponses "peu" et "pas du tout": Insatisfaits.

- Lorsque les données étaient disponibles, le nombre et le pourcentage de réponses ont été calculés pour chacune des catégories retenues (sexe, techniques, etc.).

- Seuls les nombres et les pourcentages de réponses positives (satisfaits) ont été retenus pour construire les tableaux. Les pourcentages de non-satisfaits sont constitués par la complémentaire: i.e., si dans le tableau, le pourcentage de "satisfaits" est 65%, on peut en conclure immédiatement que 35% se sont déclarés insatisfaits.

---

* Pour cette question, les pourcentages qui apparaissent sont ceux qui correspondent à la réponse la plus favorable soit "beaucoup".

1.2 Résultats

Les tableaux 1, 2 et 3 présentent les résultats obtenus à chacune des questions selon les catégories retenues. Ces dernières sont essentiellement les suivantes:

Pour le secondaire: Secondaire long
Secondaire court

Pour le collégial: Diplômés
Non-diplômés

Pour le secondaire et le collégial:

Sexe

Technique: biologiques, physiques, humaines, administratives, artistiques

Il est évident que RELANCE fournit des données beaucoup plus désagrégées que le présent rapport. Le lecteur intéressé à des données particulières sur les différents cours ou autres voudra bien s'y référer.

1.2.1 La satisfaction quant aux études suivies

Un certain nombre de constatations s'imposent à l'examen du tableau 1. D'une part, au niveau secondaire, les pourcentages de satisfaction des étudiants au cours secondaire long (87% et 85.6%) sont plus élevés, pour les deux années où des données existent, que les pourcentages des finissants au secondaire court (76% et 74.6%).

Bien qu'il s'agisse des données d'une seule année, il semblerait que les étudiants de sexe féminin obtiennent des pourcentages de satisfaction un peu plus élevés (87%) que les finissants de l'autre sexe (83%).

Tableau 1

Nombres et pourcentages d'étudiants satisfaits des études qu'ils ont suivies en formation professionnelle, de 1974 à 1976

(Question 1)

Secondaire	1974 N	1974 %	1975 N	1975 %	1976 (1) N	1976 (1) %
Secondaire long	7075	87	8057	83.6	ND (2)	ND
Secondaire court	896	76	1350	74.6	ND	ND
Sexe masculin	3174	83	ND	ND	ND	ND
féminin	4797	87	ND	ND	ND	ND
Techniques: Biologiques	549	90	741	88.1	257	70.58
Physiques	1862	84	2621	86.4	1506	49.54
Humaines	534	86	797	86.2	457	38.07
Administratives	3997	88	4602	88.8	1277	38.44
Artistiques	120	74	187	76.5	3621	20.19
TOTAL DU SECONDAIRE	7062	86.71	8988	87.55	3621	44.66
Collégial						
Diplômés	4238	87	3056	88.2	ND	ND
Non-diplômés	2013	44	2506	54.9	ND	ND
Sexe masculin	5557	57	ND	ND	ND	ND
féminin	4546	74	ND	ND	ND	ND
Techniques: Biologiques	1764	85.41	3006	83.6	979	59.08
Physiques	1293	66.99	2542	68.1	1048	40.85
Humaines	1025	71.88	1711	73.7	703	35.87
Administratives	1835	69.44	3808	70.3	633	39.72
Artistiques	171	49.21	428	60.5	219	30.29
TOTAL DU COLLEGIAL	6088	73.39	11495	73.43	3582	44.00

(1) En 1976, la question concernait plutôt la suffisance de la préparation professionnelle plutôt que la satisfaction comme telle, et il s'agit des données (N et %) correspondant au 1er choix de réponse (beaucoup). Les données ne sont donc pas directement comparables aux deux autres années.

(2) ND: donnée non disponible

Tableau 2

Pourcentages de correspondance entre les études suivies et l'emploi, de 1974 à 1976

(Question 2)

Secondaire	1974 N	1974 %	1975 N	1975 %	1976 (1) N	1976 (1) %
Secondaire long	6332	79	ND (2)	ND	ND	ND
Secondaire court	598	53	ND	ND	ND	ND
Sexe masculin	2687	65	ND	ND	ND	ND
féminin	4243	84	ND	ND	ND	ND
Techniques: Biologiques	507	93	738	90.24	257	79.03
Physiques	1637	68	2087	62.65	1506	52.70
Humaines	411	63	729	59.87	457	58.95
Administratives	3666	84	3701	72.79	1277	67.11
Artistiques	96	49	164	49.79	124	46.01
TOTAL DU SECONDAIRE	6317	78.68	7419	71.30	3621	60.31
Collégial						
Diplômés	4205	91	ND	ND	ND	ND
Non-diplômés	1832	50	ND	ND	ND	ND
Sexe masculin	5100	61	ND	ND	ND	ND
féminin	3942	73	ND	ND	ND	ND
Techniques: Biologiques	1724	91.14	2868	83.66	979	75.13
Physiques	1256	70.62	2199	58.35	1048	58.40
Humaines	940	77.75	1396	62.77	703	60.72
Administratives	1827	74.37	3335	58.92	633	66.27
Artistiques	142	58.79	401	44.49	219	40.09
TOTAL DU COLLEGIAL	6037	78.55	10199	66.40	3582	63.70

(1) Ces données sont directement comparables à celles des deux autres années puisque la question et le traitement sont les mêmes.

(2) ND: donnée non disponible

Tableau 3

Nombres et pourcentages d'étudiants en formation professionnelle satisfaits de l'emploi qu'ils occupent un an après la fin de leurs études, de 1974 à 1976

(Question 3)

Secondaire	1974 N	1974 %	1975 N	1975 %	1976 (1) N	1976 (1) %
Secondaire long	5880	86	ND(2)	ND	ND	ND
Secondaire court	523	76	ND	ND	ND	ND
Sexe masculin	2432	79	ND	ND	ND	ND
féminin	3971	89	ND	ND	ND	ND
Techniques: Biologiques	ND	ND	738	91.81	257	90.39
Physiques	ND	ND	2087	82.56	1506	71.13
Humaines	ND	ND	729	81.87	457	88.15
Administratives	ND	ND	3701	91.03	1777	88.39
Artistiques	ND	ND	164	75.31	124	78.48
TOTAL DU SECONDAIRE	6403	85	7419	88.30	3621	80.98
Collégial						
Diplômés	3782	88	ND	ND	ND	ND
Non-diplômés	1531	75	ND	ND	ND	ND
Sexe masculin	4355	77	ND	ND	ND	ND
féminin	3518	85	ND	ND	ND	ND
Techniques: Biologiques	ND	ND	2868	91.72	979	89.94
Physiques	ND	ND	2072	82.35	1048	82.72
Humaines	ND	ND	1396	85.20	703	87.18
Administratives	ND	ND	3335	83.14	633	86.99
Artistiques	ND	ND	401	72.52	219	78.06
TOTAL DU COLLEGIAL	5313	84.25	10072	85.28	3582	86.01

(1) L'énoncé de la question n'étant pas tout à fait le même, les données ne sont pas directement comparables à celles des années précédentes.

(2) ND: donnée non disponible

Au niveau des techniques, seules les techniques artistiques font groupe à part et se présentent, à chaque année, avec des pourcentages de satisfaction beaucoup plus faibles que les quatre autres techniques. Il faut noter que les résultats de 1974 et 1975 ne sont pas comparables à ceux de 1976, puisque la question posée était tout à fait différente. Malgré cette distorsion, la mise en rang des pourcentages de satisfaction, eu égard aux techniques, est la même que lors des années précédentes.

Enfin, pour le niveau secondaire, les pourcentages globaux de satisfaction se situent à 86.7% et 87.5% pour les années 1974 et 1975 respectivement. En 1976, 44.7% des répondants estiment que les connaissances acquises les aident beaucoup à accomplir leur travail.

Au niveau collégial, il existe, pour 1974 et 1975, des écarts très marqués entre les niveaux de satisfaction des finissants diplômés (87% et 88.2%) et des non diplômés (44% et 54.9%).

Pour 1974, le pourcentage de satisfaction de finissants de sexe féminin (74%) est, cette fois, de beaucoup supérieur à celui des finissants masculins (57%). Au niveau des techniques, il semble exister trois groupes distincts: d'une part, les techniques biologiques présentent les pourcentages les plus élevés; par ailleurs, les techniques artistiques obtiennent les pourcentages

les plus faibles, à chacune des années; le troisième groupe est formé des trois autres techniques (physiques, humaines et administratives) qui se situent à l'intérieur des deux groupes extrêmes. Notons ici que les pourcentages obtenus par les répondants des différents cours formant une technique sont suffisamment homogènes pour qu'il soit possible de les regrouper.

Au plan global, 73.4% des étudiants, en 1974 et 1975, se disent satisfaits de la formation professionnelle reçue, alors qu'en 1976, 44% estiment que les connaissances aident beaucoup au travail.

1.2.2 Correspondance études-emploi

Au tableau 2, concernant la correspondance entre les études suivies et l'emploi occupé un an plus tard, les principales données sont les suivantes:

En 1974, les pourcentages sont plus élevés pour les répondants du secondaire long (79%) que pour ceux du secondaire court (53%). De même, plus de finissants du sexe féminin (84%) ont trouvé un emploi correspondant aux études qu'ils avaient suivies que de finissants du sexe masculin, (65%). Au niveau des techniques, nous retrouvons au premier rang les techniques biologiques,

suivies de près des techniques administratives. Dans un deuxième groupe, viennent les techniques physiques et les techniques humaines. Enfin, loin derrière, se retrouvent les techniques artistiques. Il est à noter que les données des trois années sont comparables et que les pourcentages diminuent d'une année à l'autre, bien que l'ordre des techniques soit invariable.

Au total, 78.7%, 71.3% et 60.3% en 1974, 1975 et 1976 disent occuper un emploi correspondant aux études suivies.

Au niveau collégial, en 1974 les diplômés, dans une proportion de 91%, estiment occuper un emploi qui correspond à leurs études alors que les non-diplômés se retrouvent dans la même situation dans seulement 50% des cas.

La même année, les finissants de sexe féminin estiment avoir trouvé des emplois correspondants à leurs études dans une proportion plus élevée que leurs confrères de l'autre sexe (73% et 61%).

Quant aux techniques, les plus forts indices se retrouvent au niveau des techniques biologiques, suivent les techniques physiques, humaines et administratives, et, en dernier lieu, les techniques artistiques. Il faut noter, à ce niveau, que les pourcentages ont diminué considérablement de 74 (58.79%) à 75 (44.49%) et 76 (40.09%). En d'autres termes, il semble bien qu'il y ait eu

une baisse considérable dans l'estimé de la correspondance études-emploi d'une année à l'autre. Au total, pour le niveau collégial, nous retrouvons 78.6% des finissants, en 1974, 66.4% en 1975 et 63.7% en 1976 qui disent avoir trouvé un emploi correspondant aux études qu'ils avaient suivies.

1.2.3 La satisfaction par rapport à l'emploi

Le tableau 3 a été dressé afin de connaître quel était le niveau de satisfaction des étudiants par rapport à l'emploi qu'ils occupent maintenant. Ce tableau avait pour but de comparer les niveaux de satisfaction actuelle à ceux des deux tableaux précédents.

Les résultats obtenus vont dans le même sens que ceux que nous avons retrouvés aux tableaux 1 et 2. En effet, 86% de ceux qui ont suivi des cours secondaire long et 76% de ceux qui ont suivi un cours secondaire court se disent satisfaits de leur emploi actuel, pour l'année 1974. De même, le pourcentage de satisfaction chez les finissants de sexe féminin est beaucoup plus élevé (89%) que celui de leurs confrères de sexe masculin (79%). Encore une fois, ces données ne concernent que l'année 1974. Par ailleurs, concernant les techniques, les données ne sont disponibles que pour 1975 et 1976. A ce niveau, nous retrouvons les pourcentages élevés pour les techniques biologiques et les techniques administratives. En 1975, les plus faibles pourcentages se retrouvent au niveau des techniques

artistiques. Pour 1976, il s'agit plutôt des techniques physiques. Au total, nous retrouvons respectivement 85% et 88.3% d'individus qui se déclarent satisfaits de leur emploi pour les années 1974 et 1975 alors que 80.98% trouvent leur travail très intéressant en 1976.

Au niveau collégial, 88% des diplômés et 75% des non-diplômés s'estiment tout à fait satisfaits en 1974. Par ailleurs, 85% des finissants de sexe féminin et 77% des finissants de sexe masculin se déclarent satisfaits de leur emploi, pour la même année.

Au niveau des techniques, en 1975, nous retrouvons trois groupes distincts: les plus hauts pourcentages se retrouvent en techniques biologiques, les plus faibles au niveau des techniques artistiques, et les trois autres techniques se situent entre ces deux groupes extrêmes. En 1976, l'écart entre les techniques humaines et administratives est beaucoup moindre, de même que la différence entre techniques physiques et techniques artistiques semble s'être amenuisée. Au total, pour le niveau collégial, les pourcentages de satisfaction face à l'emploi sont les suivants: 84.2% pour 1974, 85.3% en 1975. En 1976, 86.01% des répondants estiment effectuer un travail très intéressant.

1.3 Interprétation

Il convient maintenant d'examiner certaines données telles qu'elles ont été présentées au chapitre précédent, et d'en tirer les conclusions quant au niveau de satisfaction des étudiants au cours régulier par rapport à la formation professionnelle qu'ils ont reçue. Cette interprétation se divisera en trois parties, selon chacune des questions qui ont été retenues pour ce rapport.

1.3.1 La satisfaction quant aux études suivies

Les résultats de la recherche ont montré que les étudiants au secondaire long, de sexe féminin, dans les techniques autres qu'artistiques, se disaient plus satisfaits que les autres. A une exception près, soit pour les étudiants du secondaire court, les pourcentages les plus faibles se situent rarement en dessous de 70%. Et cette exception n'apparaît qu'en 1974.

Au niveau secondaire, de façon constante, les pourcentages globaux de satisfaction sont très élevés. De même, les données semblent cohérentes. Dans ce contexte, il est difficile de ne pas constater et admettre que, dans l'ensemble, la majorité des finissants en formation professionnelle se déclarent satisfaits des études qu'ils ont suivies.

Au niveau collégial, les taux de satisfaction sont également élevés. Cependant, plusieurs constatations s'imposent. Ainsi,

les plus hauts taux de satisfaction se retrouvent chez les diplômés. Quant aux autres variables (sexe et techniques), les résultats ont, en général, le même aspect que ceux du secondaire, bien que les pourcentages soient généralement plus faibles.

Les taux de satisfaction, au total, sont beaucoup plus bas pour les finissants du niveau collégial que pour ceux du niveau secondaire. Pour les années 1974 et 1975 ces taux sont de 73% au niveau collégial et de 87% au niveau secondaire. Or, la question posée était exactement la même. Il faut dire cependant que dans les données issues des finissants du collégial, ont été inclus à la fois les résultats des diplômés et des non-diplômés, quelle que soit la variable à analyser (sexe, technique). Evidemment, au niveau secondaire, il en est de même. Cependant, il semble bien que le fait d'obtenir un diplôme d'études secondaires a beaucoup moins d'impact et est beaucoup moins valorisé par les étudiants que le fait d'obtenir leur diplôme d'études collégiales. Dans cette perspective, ceux qui ont terminé un cours secondaire court, obtiennent des pourcentages semblables à ceux des non-diplômés au niveau collégial, mais leur nombre dans l'échantillon est si peu important qu'il n'influence pas, de façon appréciable, les résultats globaux. Ce qui n'est pas le cas au niveau collégial. Il faut bien dire également que "non-diplômés" ne désigne pas seulement les finissants qui ont échoué à l'examen final, mais également tous ceux qui ont abandonné leurs études volontairement (drop out) ou non. En d'autres termes, il faudrait

procéder, tout comme RELANCE l'a fait, en distinguant continuellement les diplômés des non-diplômés au niveau collégial. Pour les fins du présent rapport, nous n'avons pas jugé utile de procéder de cette façon.

En général, concernant le niveau de satisfaction par rapport aux études suivies, il est difficile de ne pas considérer que celui-ci est élevé. En effet, les populations les plus nombreuses (secondaire long, diplômé collégial et techniques autres qu'artistiques) présentent toujours les pourcentages les plus élevés. Les cours de formation professionnelle semblent donc bien appréciés par les clientèles majoritaires auxquelles ils s'adressent.

1.3.2 Correspondance études-emploi

En général, les données sur la correspondance études-emploi présentaient la même apparence que celles qui concernaient la satisfaction par rapport aux études: pourcentages élevés au secondaire long, chez les étudiantes, parmi les diplômés du collégial, dans les techniques autres qu'artistiques (particulièrement dans les techniques biologiques).

Au niveau global, deux résultats semblent clairs: les différences entre cours secondaire et cours collégial sont très ténues (ce qui n'était pas le cas à la question précédente), et de 1974 à 1975, les pourcentages ont diminué considérablement, surtout au collégial (78.6 à 66.4%).

Ces données semblent montrer qu'il existe probablement une relation entre la satisfaction exprimée par les répondants et le fait qu'ils aient été dans la possibilité de trouver un emploi précisément dans la spécialité de leurs études. Ceci expliquerait la concordance des pourcentages entre les tableaux 1 et 2. En d'autres termes, il semble bien que les répondants apprécient davantage leurs études si celles-ci leur ont permis de se trouver un emploi. Ce qui, de toutes façons, est bien normal.

D'autre part, les fluctuations annuelles dans les indices de correspondance études-emploi (la baisse enregistrée de 1974 à 1975 se faisant sentir non seulement au total, mais pour chacune des techniques, aussi bien au secondaire qu'au collégial) sont dues aux contingences du marché: plus les taux de chômage sont élevés, plus les pourcentages auront tendance à baisser.

1.3.3 La satisfaction par rapport à l'emploi

L'examen des données concernant la satisfaction par rapport à l'emploi montre que les pourcentages sont très rarement en dessous de 80%. Quant aux pourcentages globaux, seul le résultat du secondaire, en 1976, se situe en dessous de 85%.

A première vue, le niveau de satisfaction par rapport à l'emploi est indéniablement plus élevé que celui qui concerne les études.

La première explication qui se présente concerne le fait que l'emploi est "tout nouveau, tout beau", par rapport aux études qui relèvent du domaine du connu.

Cependant, cette explication doit tenir compte d'une autre donnée importante. L'enquête de Burstein et al. (1975) a montré que les canadiens se déclarent satisfaits de leur travail dans une proportion de 85%, en moyenne. La question posée est très semblable à celle qui a été utilisée par RELANCE, ce qui fait que les données semblent comparables.

BURSTEIN, M.; TIENHAARA, N.; HEWSON, P.; WARRANDER, B. (1975) Les Canadiens et le travail: conclusions d'une étude sur l'éthique du travail et d'une étude sur la satisfaction professionnelle. Ottawa: Main-d'oeuvre et Immigration: Recherche et planification stratégique.

2 - La satisfaction des étudiants aux cours du P.F.M.C.

2.1 Etendue et limites de l'étude

L'objet de cette partie du rapport consiste à évaluer la satisfaction des québécois qui ont suivi un cours de métier à temps plein dans le cadre du P.F.M.C. L'étude se base sur des données recueillies en 1973, 1974 et 1975 par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada (M.M.I.) au moyen d'un questionnaire sur la formation professionnelle.

2.1.1 La population visée

L'étude vise tous les répondants qui ont terminé un cours de métier à temps plein en 1973, en 1974 ou en 1975. Il est à noter que la formation en industrie (P.F.I.M.C.), les cours donnés aux apprentis, les cours préparatoires à la formation professionnelle (C.P.F.P.), les cours de langue de même que les cours de métier à temp partiel ne sont pas visés par l'étude.

Au total, les données concernent 28,769 répondants (9,408 en 1973, 9,862 en 1974 et 9,499 en 1975). Ce nombre est inférieur au nombre de stagiaires qui ont terminé un cours de métier à temps plein car tous les stagiaires n'ont pas complété un questionnaire sur la formation professionnelle.

2.1.2 Les mesures de la satisfaction

Le M.M.I. a fait parvenir aux stagiaires un questionnaire, environ trois mois après la fin de leur cours. Ce questionnaire comprenait 21 questions. Pour les fins du présent rapport, seules les questions 1 et 11 ont été retenues. La question 1 se lit comme suit:

Veuillez nous donner votre impression sur le cours lui-même:
(Cochez une case par rangée, s.v.p.)

		1 Oui, beaucoup	2 Oui, passablement	3 Non, pas assez
Etait-il:	Pratique	☐	☐	☐
	A la page	☐	☐	☐
	Bien présenté	☐	☐	☐
	Bien doté d'appareils et de fournitures	☐	☐	☐
	Bon, en général	☐	☐	☐

Cette question comporte cinq indices de perception ou de satisfaction concernant le cours lui-même. Deux indices ont trait au contenu (pratique, à la page), deux autres à des aspects pédagogiques (bien présenté, bien doté d'appareils et de fournitures) alors qu'un cinquième indice est plus global (bon en général).

La seconde question retenue, se lit comme suit:

> Trouvez-vous que, pour accomplir votre travail, le cours de formation que vous avez suivi vous est utile:
>
> (Cochez une seule case)
>
> Beaucoup ☐
> Passablement ☐
> Quelque peu ☐
> Pas du tout ☐

Cette question porte sur l'utilité du cours par rapport à l'emploi occupé par l'ex-stagiaire. Elle ne s'applique qu'aux répondants qui occupaient un emploi trois mois après la fin de leurs études.

2.1.3 Les variables indépendantes

Les mesures de satisfaction seront analysées en fonction de l'âge des stagiaires, et de deux caractéristiques du cours suivi, à savoir le niveau (secondaire ou collégial) et le domaine d'étude (technique). Toutes ces informations ont été recueillies par le M.M.I. lors de l'inscription des clients au moyen du formulaire MAN-500.

Il convient ici de souligner une lacune au niveau de la variable "domaine d'étude". En effet, les données de la MAN-500

ne permettent pas d'identifier de façon précise les cours donnés par le ministère de l'Education (M.E.Q.). Le code enregistré sur la MAN-500 comporte les trois premiers chiffres d'un groupe de professions décrites dans la Classification Canadienne Descriptive des Professions (C.C.D.P.). Il n'existe pas toujours de correspondance univoque entre ce code et les cours dispensés par le M.E.Q. Un même code peut englober plusieurs cours différents. Toutefois, étant donné le nombre assez élevé de codes de la C.C.D.P. à trois chiffres, la classification qui en résulte permet déjà une ventilation assez fine des données en fonction du domaine d'étude.

2.1.4 Résumé

Nous avons voulu insister sur les limites de la présente étude. Elle ne vise que les cours de métier à temps plein. On ne possède pas un questionnaire pour tous les stagiaires à ces cours. L'analyse porte essentiellement sur des questions de satisfaction ou de perception, phénomènes qu'on ne peut pas mesurer de façon vraiment définitive. Enfin, l'identification des cours suivis a été faite en fonction de la C.C.D.P. et non d'une classification du M.E.Q.

Ceci dit, il faut quand même souligner qu'en raison du nombre élevé de répondants, l'échantillon obtenu s'avère des plus satisfaisants. De plus, même si les données concernent surtout des aspects perceptuels ou de satisfaction, il nous est apparu essentiel de nous pencher sur la façon dont les principaux intéressés évaluent leur expérience de formation professionnelle.

2.2 Résultats d'ensemble

Dans ce chapitre, nous présentons les principaux résultats pour l'ensemble des répondants. Le tableau 1 constitue la pièce majeure des résultats. En effet, on y retrouve pratiquement tous les résultats les plus importants concernant la satisfaction des répondants par rapport aux cours qu'ils ont suivis.

Il a semblé opportun de ne retenir que la réponse la plus favorable à la question 1, à savoir "Oui, beaucoup". Une étude plus poussée des résultats, montrerait que cette option était la plus valable, puisque les deux catégories "Oui" soit, "Oui, beaucoup" et "Oui, passablement" regroupaient habituellement autour de 90% des répondants. C'est donc dire qu'à la question no 1, à chacun des énoncés, la très grande majorité des répondants ont exprimé une réponse positive. Par ailleurs, la réponse "Oui, passablement" peut apparaître comme une catégorie moyenne entre les très favorables "Oui, beaucoup" et les défavorables "Non, pas assez".

A la question 11, seul le premier choix de réponse (Beaucoup) a été conservé. Les trois autres choix de réponse ont été ignorés. Cette option se fondait sur le fait que les pourcentages, avec cette seule réponse, étaient déjà très élevés. Il s'agissait également de traiter cette question de la même manière que la question 1.

Le tableau 4 présente les nombres et les pourcentages de réponse à chacune des questions, par année, par niveau (secondaire,

Tableau 9

Nombre et proportion (%) de répondants ayant fourni la réponse la plus favorable à chacune des questions, par sexe, technique et année

Questions		1-A Pratique			1-B A la page			1-C Bien présenté			1-D Bien doté en appareils			1-E Bon en général			11 Utile au travail		
Années		73	74	75	73	74	75	73	74	75	73	74	75	73	74	75	73	74	75
Secondaire																			
Sexe: Masculin	N	3892	4285	3121	2865	2947	2194	3344	3551	2720	2642	2681	2139	3224	3402	2655	3156	3610	2660
	%	68.2	66.0	62.3	50.2	45.4	43.8	58.6	54.7	54.3	46.3	41.3	42.7	56.5	52.4	53.0	55.3	55.6	53.1
Féminin	N	1064	1273	1470	713	933	1026	874	1060	1213	556	697	846	867	1031	1218	946	1116	1253
	%	57.6	56.8	59.6	38.6	41.6	41.6	47.3	47.3	49.2	30.1	31.1	34.3	46.9	46.0	49.4	51.2	49.8	50.8
Techniques: Biologiques	N	1704	2794	1602	1224	1839	1080	1445	2272	1347	1039	1683	1004	1391	2187	1332	1408	2310	1400
	%	70.8	69.3	67.6	50.8	45.6	45.4	60.0	56.4	56.6	43.1	41.7	42.2	57.8	54.3	55.9	58.5	57.3	58.8
Physiques	N	1543	1046	1114	1130	753	535	1314	889	1003	1082	674	636	1275	832	953	1211	898	906
	%	67.6	62.1	57.0	49.5	44.7	42.7	57.6	52.8	51.3	47.4	40.0	42.8	55.9	49.4	48.8	53.1	53.3	46.4
Humaines	N	811	787	827	629	628	665	741	725	775	610	617	635	719	695	744	669	672	681
	%	71.8	66.5	68.0	55.7	53.1	54.6	65.6	61.3	63.8	54.7	52.2	52.2	63.7	58.8	61.2	59.2	56.8	56.0
Administratives	N	656	644	901	434	490	582	321	545	697	276	286	408	510	543	727	599	596	751
	%	48.6	48.1	52.4	32.2	34.0	32.6	38.6	37.8	40.5	20.5	19.8	23.7	37.8	37.6	42.3	44.4	41.2	43.7
Artistiques	N	9	46	59	8	31	42	10	39	49	4	20	44	7	31	48	0	23	33
	%	56.3	52.9	67.0	50.0	35.9	48.1	66.7	44.4	56.0	22.2	23.5	50.6	44.4	35.4	54.9	0	26.8	37.9
Total - Secondaire	N	4933	5556	4586	3187	3385	2850	3825	4160	3661	2855	3016	2755	3837	4151	3727	3023	3557	2639
	%	65.3	63.6	61.4	47.0	44.3	43.0	55.6	52.8	52.5	41.9	38.6	39.7	53.9	50.7	51.7	54.4	54.3	52.4
N total de répondants au Secondaire		7555	8734	7474	6774	7665	6631	6885	7886	6976	6813	7812	6936	7125	8180	7211	5560	6528	5034
Collégial																			
Sexe: Masculin	N	163	220	213	133	185	179	118	167	199	90	131	133	132	167	186	170	210	227
	%	55.4	57.3	58.5	45.1	48.3	48.1	40.1	43.5	43.8	31.4	34.1	36.5	44.9	43.6	51.0	58.0	54.6	62.5
Féminin	N	117	195	250	107	165	225	84	122	183	63	113	150	103	169	229	170	243	292
	%	46.7	62.1	56.8	42.9	52.5	51.1	33.6	38.9	41.5	25.1	36.1	34.2	41.2	53.7	52.1	68.1	77.4	66.4
Techniques: Biologiques	N	116	211	252	95	176	249	76	128	194	57	118	157	93	176	245	162	262	323
	%	55.0	66.0	61.0	45.0	53.0	54.0	35.0	40.0	42.0	27.0	37.0	34.0	44.0	55.0	53.0	77.0	82.0	70.0
Physiques	N	30	80	36	40	65	27	48	68	28	30	26	16	42	62	26	52	70	42
	%	68.8	53.7	63.6	54.9	43.5	47.1	58.1	45.6	49.9	40.9	17.6	28.3	57.6	41.5	46.4	71.4	47.0	73.9
Administratives	N	38	39	34	61	35	36	50	28	31	28	25	19	53	32	40	42	39	38
	%	38.0	48.5	43.3	40.5	43.8	45.7	33.0	35.7	38.9	18.4	30.5	24.5	35.0	40.5	50.7	27.8	49.0	48.2
Total - Collégial	N	273	415	464	227	342	378	192	273	330	147	221	275	235	317	409	284	383	444
	%	51.4	59.5	57.6	44.1	50.1	49.7	37.1	41.4	42.5	28.4	35.0	35.3	43.2	48.4	51.6	62.6	65.5	64.8
N total de répondants au Collégial		531	698	806	515	682	760	518	659	776	517	631	780	544	655	793	454	585	685
Réponses favorables au Sec. & Coll.	N	5207	5970	5051	3411	3724	3230	4020	4435	3992	2998	3234	3032	4072	4470	4138	3306	3941	3082
	%	64.4	63.3	61.0	46.8	44.6	43.7	54.3	51.9	51.5	40.9	38.3	39.3	53.1	50.6	51.7	55.0	55.4	53.9
N total de répondants Sec. et Coll.		8086	9432	8280	7289	8347	7391	7403	8545	7752	7330	8443	7716	7669	8835	8004	6014	7113	5719

collégial) selon le sexe et le domaine d'étude (technique).

Un examen un peu plus attentif du tableau mène aux constatations suivantes:

- En ce qui concerne les pourcentages globaux (secondaire et collégial), c'est à la question 1-a (cours pratique) que les plus hauts indices se retrouvent. Ces données concordent d'ailleurs parfaitement avec les réponses à la question 11 (cours utile) puisqu'à cette dernière, au total, au moins 54% des répondants ont répondu "beaucoup". Par ailleurs, c'est à la question 1-d (bien doté en appareils et fournitures) que les plus faibles pourcentages se retrouvent.

La figure 1 indique, sur un graphique, la place relative de la satisfaction par rapport à chacune des questions.

- De 1973 à 1975, les indices de satisfaction diminuent habituellement de façon assez sensible, d'année en année. Il n'existe que quelques exceptions à cette règle tant au niveau des pourcentages globaux qu'au niveau de chacune des variables indépendantes. Seuls les changements à la baisse se sont avérés statistiquement significatifs.

- Au niveau secondaire, les pourcentages d'accord, au total, sont habituellement plus élevés que ceux du niveau collégial.

Figure 1

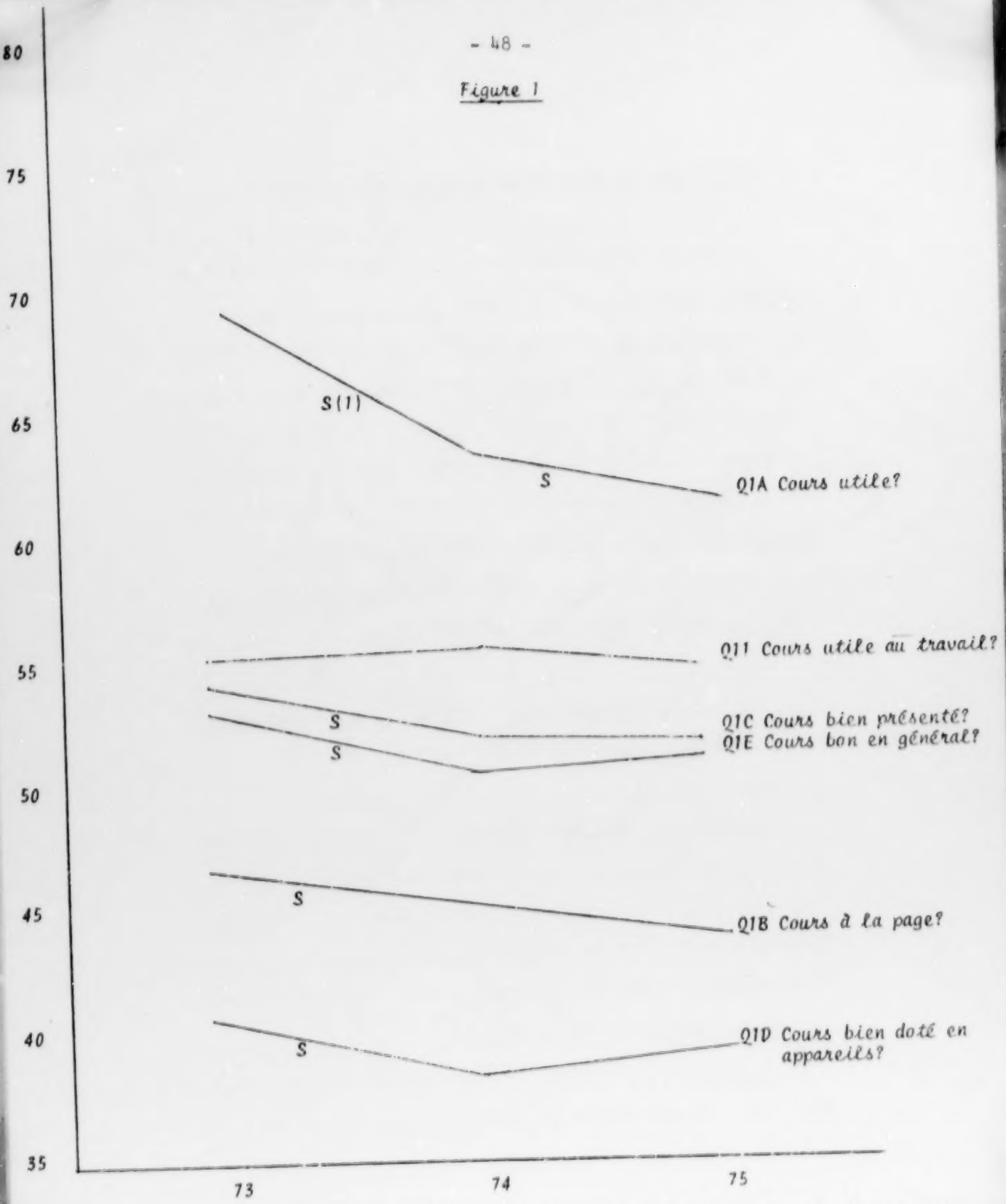

Figure 1: Evolution des taux de satisfaction (réponse la plus favorable) de 1973 à 1975
(1) S : La différence entre les deux points est statistiquement significative ($P < .05$) par la méthode du chi-carré.

Il faut remarquer également que les nombres de répondants sont très différents pour chacun des niveaux.

- En ce qui concerne l'influence du sexe, tant au niveau secondaire que collégial, les pourcentages de réponse très favorables sont toujours plus élevés chez les répondants de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin. Il n'existe aucune exception à cette règle au niveau collégial.

- Au niveau secondaire, l'analyse à l'aide de la variable "technique" montre que ce sont les répondants des techniques humaines qui sont habituellement les plus satisfaits. Par ailleurs, les répondants ayant suivi des cours en techniques administratives sont les moins satisfaits des cours suivis.

- Au niveau collégial, selon les années et les questions, les techniques biologiques et physiques présentent les plus hauts taux de satisfaction, alors que les répondants des techniques administratives sont, de façon constante, les moins favorables.

La question 11, sur l'utilité du cours pour le travail, ne s'adressait qu'aux répondants occupant un emploi au moment de l'enquête. Elle diffère aussi des questions précédentes en ce qu'elle offre quatre choix de réponses, au lieu de trois. A

cette question, 55.4% (11,879) répondent "beaucoup"; 23.6% (5,056) "passablement"; 10.4% (2,228) "quelque peu" et 10.7% "pas du tout". Tant au niveau secondaire que collégial, la proportion de répondants donnant la réponse la plus favorable ne s'est pas modifiée de façon sensible de 1973 à 1975.

Comme nous le verrons plus loin, les attitudes des répondants sont en partie tributaires de leur situation sur le marché du travail à la fin du cours. Comme indice grossier de cette situation, nous avons calculé la proportion de répondants qui occupaient un emploi (en excluant de ces calculs les clients qui poursuivaient leurs études ou leur formation à la fin du cours). Au total, cette proportion s'élève à 75.7%. La situation est demeurée la même en 1973 et 1974 (77.7% et 78.6%) mais s'est détériorée de façon significative en 1975 (70.6%).

Notons également qu'une analyse des données par région administrative a été effectuée. Les résultats de cette opération ne sont pas fournis ici puisqu'ils auraient allongé considérablement ce chapitre. D'autre part, cette analyse a été présentée dans Turgeon (1977).[1] Les personnes intéressées à en connaître le détail pourront y référer. A titre indicatif, il ne semble pas inutile toutefois de rappeler les grandes lignes (ces données portent sur le niveau secondaire seulement):

---

(1) Turgeon, B. (1977). La satisfaction de la clientèle des cours de formation professionnelle pour adultes (cours de métier au P.F.M.C.) en 1973, 1974 et 1975. Rapport de recherche inédit, disponible sur demande à la D.G.R.

- D'année en année la situation se modifie, le changement le plus marqué s'étant produit dans la région 09 (Côte-Nord) de 1974 à 1975, où la satisfaction s'est nettement accrue.

- De façon constante, les régions 04 (Trois-Rivières) et 07 (Outaouais) se distinguent nettement des autres du côté favorable.

- Par contre, l'insatisfaction s'avère nettement supérieure dans Montréal-Métropolitain, Montréal-Sud et le Nord-Ouest (08).

2.3 Interprétation des résultats

Les méthodes pour évaluer l'impact des programmes de formation professionnelle, pourraient être nombreuses et variées. Le fait de mesurer la satisfaction des seuls étudiants touchés par ce programme constitue donc une option partielle, parmi beaucoup d'autres. Des études de type coûts-bénéfices, ou une recherche sur le niveau de satisfaction des employeurs, auraient pu constituer deux autres aspects fort importants pour dresser un portrait un peu plus réaliste de l'impact des programmes de formation professionnelle pour les adultes. Cependant, pour des raisons déjà abordées, il n'a pas été possible de réaliser l'étude dans toutes ses dimensions. Une consolation peut être apportée: le nombre d'individus touchés par l'opération d'évaluation post-formation, est nettement suffisant pour qu'il soit possible de tirer des conclusions générales sur le niveau de satisfaction des répondants.

Une autre limite des données provient du fait qu'elles ont été cueillies trois mois seulement après la fin des études. D'une part, il est bien évident qu'il s'agit là d'une façon de maximiser le taux de réponses. Selon les intentions des responsables de cette étude, il semblerait qu'elle devait se poursuivre de façon longitudinale: 3, 6, 12, 18 mois. Il est possible que les perceptions se modifient dans le temps. Cependant, les premières impressions, telles qu'elles nous ont été fournies par la présente étude, fournissent pour le moins un indice très important du niveau de satisfaction des étudiants

par rapport aux cours qu'ils ont suivis. Avec le temps, ces perceptions risquent de se raffiner davantage, mais les chances sont très faibles pour qu'elles se modifient de façon systématique.

Malgré les limites de l'étude dont nous venons de parler, il est indéniable que les données recueillies permettent de tirer des conclusions intéressantes sur le niveau de satisfaction des répondants par rapport aux cours de formation professionnelle qu'ils ont suivis. La première constatation concerne précisément le niveau de satisfaction générale. Ce niveau, quels que soient la question et le groupe analysés, est habituellement très élevé. En effet, les tableaux présentés au chapitre précédent ne conservaient que les réponses les plus favorables à chacune des questions. Il s'agissait donc des répondants qui n'avaient aucune restriction face aux cours qu'ils avaient suivis. Ceci est particulièrement vrai aux réponses à la question 11 où seulement la première des quatre réponses a été retenue. Or, les indices de satisfaction se situent habituellement autour de 50%. Comme nous l'avons vu, en ajoutant le deuxième choix de réponses, les indices de satisfaction se situent habituellement au moins à 80%, sinon à 90%.

La critique la plus fréquente à l'égard du programme de formation professionnelle concerne le fait qu'il s'agirait là d'une forme déguisée d'assurance-chômage. Or, les données de la présente recherche ne semblent pas confirmer cette assertion. En effet,

aux yeux des personnes rejointes par le questionnaire, la satisfaction est très élevée lorsqu'il s'agit du côté pratique ou de l'utilité des cours. C'est en effet aux questions 1-A et 11 que se retrouvent les plus hauts pourcentages de satisfaction. Or, ces deux questions touchent précisément le côté pratique et l'utilité des cours. S'il est vrai que les cours du P.F.M.C. n'ont pour objectif que de réduire les pourcentages de chômage, cette croyance est loin d'être partagée par les étudiants qui ont bénéficié du programme!

Les pourcentages de satisfaction les plus bas se sont retrouvés à la question 1-D qui portait sur les appareils et outils utilisés à l'intérieur du cours. Ces pourcentages sont d'autant plus étonnants qu'il s'agit là de résultats inverses de ceux qui ont été trouvés au niveau des cours réguliers pour les jeunes. La seule interprétation possible consiste à dire que les adultes, ayant plus d'expérience du travail que les jeunes, portent des jugements plus sévères sur la façon dont les centres de formation professionnelle sont équipés.

De 1973-74 à 1975, sur plusieurs variables (âge, sexe, technique), les pourcentages de satisfaction ont diminué. Ces résultats semblent en relation avec les taux de chômage. En effet, on trouvera en annexe, un tableau complet de la situation d'emploi pour les répondants, par catégorie, telle qu'utilisée dans le tableau 1. Le tableau, reproduit en appendice, montre que les pourcentages de répondants sans emploi passent de 24.2 et 21.5, pour les années 1973 et 1974, à 30.6 pour

l'année 1975. De la même façon, on peut expliquer les différences entre les répondants de sexe masculin et de sexe féminin. En effet, à une seule exception près (niveau collégial, en 1974) les pourcentages d'emplois sont beaucoup plus élevés chez les finissants de sexe masculin que pour ceux de sexe féminin. Au collégial, la différence est moins marquée, mais au niveau secondaire il s'agit d'écarts très marqués: 82.6% - 57%, 86.4% - 54.5%, 74.6 - 55.8%, pour les étudiants de sexe masculin et féminin, en 1973, 1974 et 1975. La même corrélation parfaite se retrouve au niveau des techniques: pourcentages d'emplois très élevés dans les techniques biologiques et très faibles au niveau des techniques administratives et artistiques; de même, au niveau collégial, les techniques biologiques et physiques présentent des pourcentages d'emploi beaucoup plus élevés que ceux des techniques administratives.

Au niveau des techniques, l'homogénéité des résultats d'un cours à l'autre a été telle qu'il a également été possible de les regrouper. Il faut remarquer cependant que les cours dispensés à l'intérieur d'une technique, dans le cadre du P.F.M.C., sont parfois très différents des cours de la formation régulière des jeunes, de sorte que ces résultats sont difficilement comparables. Ainsi, en ce qui concerne les techniques administratives, les effectifs les plus nombreux se retrouvent, chez les adultes, dans les cours "sténographes, dactylographes", "tenue de livres" et "réceptionnistes". Le nombre de "cadres administratifs" de niveau

collégial, est très peu élevé (11). Au niveau des jeunes, au secondaire, le cours le plus nombreux est "secrétaire de service" et on y retrouve beaucoup de spécialités telles "secrétaire médicale", "secrétaire juridique", etc, spécialités totalement absentes chez les adultes. De même, au collégial, les cours "archives médicales", "informatique" et "techniques hôtelières" se retrouvent chez les jeunes, sans équivalent pour les adultes. Ces disparités fourniraient vraisemblablement l'explication aux différences trouvées entre jeunes et adultes.

2.4 Résumé et conclusion de la partie 2

Les principales tendances que l'étude de la satisfaction de la clientèle adulte des cours de métier permet de dégager peuvent se résumer comme suit:

1- Quoique les taux de satisfaction varient évidemment selon la question posée, la proportion des répondants qui se disent nettement satisfaits voisine habituellement 50.0% et celle des répondants qui se déclarent nettement insatisfaits 10.0%. On se montre plus satisfait lorsqu'il est question de l'utilité du cours et moins satisfait quant au fait que le cours soit "à la page" et "bien doté en appareils et en fournitures".

2- La satisfaction a baissé, de façon légère mais significative, entre 1973 et 1974. Entre 74 et 75, les changements sont rarement significatifs même si la proportion de répondants occupant un emploi diminue de 8.0%.

3- Les répondants du niveau secondaire se déclarent plus satisfaits que leurs collègues du collégial sur la plupart des questions portant sur le cours en soi (sauf sur le fait que le cours soit "à la page"). Par contre, ceux du collégial perçoivent une plus grande utilité du cours pour <u>leur travail</u>. La proportion de répondants occupant un emploi est d'ailleurs plus élevée à ce niveau.

4- Les femmes sont nettement moins satisfaites que les hommes au niveau secondaire. Elles sont aussi moins nombreuses à occuper un emploi à la fin du cours. On dénote peu de différences au niveau collégial en fonction du sexe.

5- Les régions de Trois-Rivières et de l'Outatouais ont reçu des évaluations particulièrement positives. Les régions

de Montréal métropolitain, de Montréal-Sud et, dans une moindre mesure, celle du Nord-Ouest, se voient attribuer des évaluations relativement défavorables. Dans le cas de Montréal-Sud, ce résultat s'explique difficilement en fonction de la proportion de répondants occupant un emploi, celle-ci y étant relativement élevée.

6- Au niveau secondaire, la satisfaction est régulièrement plus élevée chez les "sortants" des techniques biologiques et humaines, et moins élevée chez ceux des techniques administratives et artistiques. Par ailleurs, au niveau collégial, les techniques administratives ont des pourcentages relativement plus faibles que les techniques biologiques et physiques.

3 - Résumé et conclusion de toute l'étude

Au terme de ce rapport sur le niveau de satisfaction des étudiants en formation professionnelle, il paraît utile de rappeler les principaux points relevés dans le texte.

1 - L'opération RELANCE pour les étudiants au cours régulier (jeunes) prend place 9 mois après la fin des études, tandis que l'évaluation post-formation rejoint les adultes du P.F.M.C. 3 mois après la fin de leur cours.

2 - Les questionnaires, dans les deux cas, sont envoyés à la population. Les taux de réponse assurent des nombres amplement suffisants pour qu'il soit possible de se fier aux résultats.

3 - Pour les fins de la présente étude, les résultats des finissants de trois années scolaires ont été conservés: 1972-73, 1973-74, 1974-75. De même, seulement les questions touchant directement les objectifs du présent rapport ont été retenues.

4 - En général, les "finissants" des cours professionnels, tant adultes que jeunes, se disent satisfaits des études suivies dans une forte proportion. En 1976, les indices ont subi une baisse.

5 - Chez les jeunes, le niveau de satisfaction augmente avec le niveau d'étude, i.e. secondaire court, long et collégial.

6 - Plus les étudiants trouvent des emplois correspondant à leurs études (chez les jeunes) ou plus les taux de chômage sont faibles (chez les adultes), plus les étudiants sont satisfaits. En d'autres termes, le niveau de satisfaction par rapport aux études est dépendant de la situation de travail.

7 - Chez les jeunes, au collégial, il existe des différences très marquées entre les niveaux de satisfaction des diplômés et des non-diplômés.

8 - Chez les jeunes, les répondants de sexe masculin étaient moins satisfaits que ceux de sexe féminin. Chez les adultes, c'était l'inverse.

3.1 Conclusion

Il paraît évident que le présent rapport n'a retenu qu'une infime partie de données existant sur l'évaluation de la formation professionnelle par les bénéficiaires eux-mêmes, soit jeunes, soit adultes. L'objectif était davantage de décrire une situation plutôt que de l'expliquer. En ce sens, il a été possible d'identifier des taux de satisfaction (proportion de répondants qui se déclarent satisfaits) sans chercher à connaître les raisons de cette satisfaction ou, encore mieux, de l'insatisfaction.

Les données présentées ici ne constituent qu'un élément du casse-tête. Il se veut une première (et très humble) contribution de la Recherche à la connaissance de la situation de la formation professionnelle au Québec.

APPENDICE

Répondants en emploi

Tableau 5

Nombre et proportion (%) de répondants en emploi, par catégorie et par année

Catégorie		Année 1973	1974	1975
Secondaire				
Sexe: Masculin	N	4714	5609	3737
	%	82.6	86.4	74.6
Féminin	N	1053	1221	1376
	%	57.0	54.5	55.8
Techniques: Biologiques	N	1206	4031	2380
	%	86.4	93.9	90.2
Physiques	N	2266	1685	1954
	%	76.7	75.4	60.2
Humaines	N	1866	1183	1215
	%	87.6	60.9	58.5
Administratives	N	1832	1444	1719
	%	57.6	54.9	56.5
Artistiques	N	16	87	88
	%	50.0	50.0	35.4
Total Secondaire	N	5560	6528	5034
	%	75.2	77.8	67.7
Collégial				
Sexe: Masculin	N	254	332	289
	%	86.5	86.4	79.3
Féminin	N	202	275	308
	%	80.5	87.7	70.0
Techniques: Biologiques	N	211	329	462
	%	88.0	90.0	93.0
Physiques	N	73	150	57
	%	90.5	89.5	78.7
Administratives	N	152	80	79
	%	85.1	80.2	72.0
Total Collégial	N	454	585	684
	%	83.8	87.1	85.3
Total Secondaire et Collégial	N	6014	7113	5718
	%	75.8	78.5	69.4

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1978, sur
les presses du Service de la reprographie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Avril 1978